

Le portrait:



La base de mon travail était le dialogue constant avec tout le personnel et les personnes détenues impliqués dans l'organisation de tels événements.

Ugo Mora



Ugo Mora, coordinateur/animateur dans le cadre du projet pilote « désistance », mandaté par la Commission latine de probation, Epalinges/VD à la Fondation vaudoise de probation, assistant social et animateur

Pourquoi avez-vous choisi ce domaine d'activité ?

Mon parcours professionnel s'est déroulé en partie en Suisse dans le domaine pénitentiaire (aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO), au Bois-Mermet, à La Stampa et dans les services de probation) et en partie à l'étranger lors de missions pour le compte du Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

C'est lors de mon stage final à l'école sociale et pédagogique de Lausanne en 1995 que le sort m'a amené aux EPO. Ma référente de l'époque et professeur en droit m'a conseillé d'aller me « frotter » au monde carcéral. J'ai envoyé une lettre de motivation aux EPO et M. Jean-Luc Pochon, ancien responsable de l'équipe socio-éducative, m'a engagé pour un stage de six mois en animation. Par la suite, le poste d'animateur s'est libéré et j'ai remplacé le collègue sortant. Donc, j'ai réalisé diverses activités créatives et sportives de groupe ainsi que

l'organisation de manifestations publiques ponctuelles (concerts, expositions, parties d'échecs...) qui avaient pour objectifs d'aider les personnes détenues à retrouver l'estime de soi, à se (re)découvrir et s'ouvrir aux autres. Le principal défi était de faire cohabiter ces activités, d'une part avec les restrictions imposées par la sécurité et d'autre part de dépasser la méfiance d'une partie de mes collègues agents de détention à l'égard de telles activités. Je garde un très bon souvenir de ces années où j'étais tous les jours sur le terrain. La base de mon travail était le dialogue constant avec tout le personnel et les personnes détenues impliqués dans l'organisation de tels événements. Avec le temps, j'ai gagné la confiance de mes collègues agents de détention dont deux, musiciens amateurs, ont animé des ateliers de musique à Bochuz pendant quelques années dans le cadre des activités proposées aux personnes détenues.

“un visage pour prosaj”



Cette opportunité m’a permis de découvrir tous les enjeux que représentent les conditions humaines particulièrement difficiles de la détention.

Quelle était votre vision au moment de votre engagement ?

A cette époque, je ne connaissais pas trop le monde carcéral mais ayant effectué des missions à l’étranger pour le CICR, j’avais eu l’occasion de visiter des lieux de détention. Certes, les conditions matérielles de détention des prisons à l’étranger n’avaient rien à voir avec celles que j’ai découvert en Suisse. Mais, ma vision de l’époque n’a pas changé depuis. Pour moi, la privation de la liberté ne doit pas représenter la privation de droits humains fondamentaux. L’accès à des services de qualité et à un traitement respectueux des droits humains doit être garanti à toute personne détenue. Dès lors, concernant les activités dont j’étais responsable, l’article 6 des principes fondamentaux des Nations Unies relatif au traitement des détenus précise :

“Tous les détenus ont le droit de participer à des activités culturelles et de bénéficier d’un enseignement visant au plein épanouissement de la personnalité humaine.”

Cette vision s’est renforcée avec le temps et encore aujourd’hui m’anime et inspire mon travail de tous les jours.

De quelle manière votre regard s’est-il modifié au fil du temps ?

Mon regard ne s’est pas modifié mais s’est enrichi d’autres façons de voir la réalité du monde carcéral. Comme déjà évoqué, concernant la question du respect envers les personnes détenues, il en va de même pour le personnel pénitentiaire. Agent de détention est un travail exigeant et pas assez reconnu comme d’utilité publique au même titre que celui d’autres professionnels dans le domaine de la santé, de l’éducation, de la formation et

de la sécurité. J’ai eu le plaisir de côtoyer des collègues en uniforme dont la mission principale relève du contrôle et de la sécurité mais dotés d’une vraie « fibre » sociale. Aujourd’hui j’ai l’impression que l’écart entre les professionnels et les personnes détenus se creuse de façon improductive en raison d’une multiplication de contrôles administratifs excessifs.

Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous ?

Je préférerais une gomme magique laquelle permettrait d’effacer les inégalités sociales, les erreurs judiciaires, les violences exercées à l’encontre d’autrui et l’abus de pouvoir dans la société.

A votre avis, quels sont les points forts et faibles du système pénitentiaire suisse ?

Un élément contraignant de la démocratie directe a obligé l’Etat à constituer trois concordats de l’exécution des peines ce qui génère inévitablement des différences de traitement pouvant être mal perçues par les justiciables. En revanche, ce même système offre l’avantage d’une probable plus grande impartialité du fait de la proximité de la justice avec les personnes condamnées. Toutefois, il est regrettable que la Suisse ne privilégie pas d’avantage la prévention de la délinquance plutôt que la répression.

Comment vous ressentez-vous en dehors de votre travail ?

J’aime cuisiner et partager les plaisirs de la table lors de soirées entre amis et en famille. Je cultive les relations avec mes proches comme quelqu’un qui aime jardiner et bichonner son potager. Ma famille et mes amis ont toujours représenté une source importante de ressourcement et d’équilibre tout au long de ma carrière professionnelle. Bon le plaisir de la table ne va sans engendrer, parfois, quelques petits désagréments au niveau physique ! Pour me tenir en forme je pratique le tennis, la marche à pied et la natation. En vacance ou en congé, il m’arrive de cultiver le dolce far niente

“un visage pour prosaj”

car je n'ai pas besoin d'être hyperactif à chaque occasion...la contemplation me réussit très bien.

Faites-nous une confidence ou racontez-nous un scoop...

A mon avis le monde carcéral n'a aucune raison d'engendrer un scoop.

Pour conclure, une anecdote ?

Arrivé en fin d'une journée intense en entretiens au Bois-Mermet, le dernier détenu qui lorgnait sur ma longue liste de noms tracés s'est exclamé « et ben, M. Mora, je vois que suis le dernier sur votre liste donc vous avez terminé votre journée ? ». En lui indiquant la pile de documents qui étaient posés derrière mon bureau, lui répond « voyez-vous, il me reste tout l'administratif encore à faire ! » Avec un large sourire il enchaîne « je vous comprends parfaitement, l'administratif c'est comme la vaisselle, personne va la faire à votre place ! » et moi « eh oui, et n'ai pas non plus de lave-vaisselle... 😊 »

Le prochain canton digne d'un « visage pour prosaj » ?

Je proposerais de désigner un canton faisant partie du Concordat de Suisse Orientale dans l'espoir qu'il s'ouvre aux perspectives de la prévention de la délinquance en Suisse en adoptant la réflexion qui préside dans le groupe de travail du projet pilote « objectif désistance ».